

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Le Conseil de l'AIINB réagit à la mauvaise performance obtenue à l'examen d'admission à la profession**

FREDERICTON, le 3 décembre 2015 – L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) est un organisme de réglementation professionnel voué à la protection du public et au soutien des infirmières. Elle remplit sa mission en veillant à la promotion et au maintien de normes de formation et de pratique infirmières, et en faisant la promotion de politiques favorables à la santé publique. La Loi sur les infirmières et infirmiers confère à l'AIINB l'obligation de protéger le public en réglementant les membres de la profession infirmière au Nouveau-Brunswick.

Depuis l'instauration de l'examen NCLEX-RN en janvier 2015, environ 400 examens ont été administrés dans la province. Les résultats obtenus par les diplômées et diplômés anglophones et francophones des programmes de formation infirmière du Nouveau-Brunswick, qui demeurent décevants, sont nettement inférieurs aux résultats obtenus ailleurs en Atlantique et sont les plus faibles du pays. En reconnaissance de l'incidence que la transition à un nouvel examen a eue sur de nombreux groupes d'intervenants, une réunion extraordinaire du Conseil de l'AIINB a été convoquée pour le début de décembre.

« En tant qu'organisme de réglementation de la profession infirmière, nous avons le mandat de nous assurer que les infirmières et infirmiers qui sont admis à la profession possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer de façon sécuritaire et compétente dans l'intérêt du public, a expliqué Laurie Janes, directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Les données provinciales préliminaires font actuellement l'objet d'analyses et elles ont été communiquées aux programmes de formation infirmière. Nous avons lancé un plan d'action pour traverser cette phase de transition en travaillant en collaboration avec tous les intervenants ».

En 2012, trois ans avant la toute première séance de l'examen, la communication a été amorcée avec les groupes d'intervenants de la profession infirmière concernés. Différentes méthodes de communication ont été employées, dont la tenue de trois ateliers d'information sur le NCLEX-RN à l'intention du personnel enseignant (Moncton, Fredericton et Halifax), des mises à jour affichées régulièrement sur le site Web de l'AIINB (le Communiqué) et des présentations données par le personnel de l'AIINB aux

(1)



classes de finissantes et finissants de toute la province. Il est possible de faire une demande de présentation en communiquant avec les bureaux de l'AIINB.

Les étudiantes et étudiants ont accès à diverses ressources pour se préparer à l'examen NCLEX-RN. Les ressources documentaires clés pour le personnel enseignant et la population étudiante ont été déterminées en 2012. Ces documents se trouvent sur le site Web de l'AIINB dans les deux langues officielles. Au fur et à mesure que l'AIINB reçoit des commentaires d'étudiantes et d'étudiants et du personnel enseignant, d'autres ressources sont trouvées. Tandis que nous continuons à dialoguer avec les étudiantes et étudiants et leur famille et que nous entendons les messages d'autres organisations infirmières, il est clair pour l'AIINB qu'il faut passer à un dialogue plus productif pour trouver des solutions qui aident les infirmières et infirmiers diplômés durant cette période de transition au nouvel examen.

« Avec de plus en plus de résultats d'examen connus, on constate que la tendance est à une amélioration au deuxième essai à l'examen, a affirmé Mme Janes. Bien que cela soit encourageant, nous compatissons avec celles et ceux qui ont de la difficulté à être admis à la profession, et nous voulons prendre toutes les mesures possibles pour les aider à obtenir leur autorisation d'exercer tout en ne perdant pas de vue notre mandat de réglementation pour assurer la sécurité du public. »

Le Conseil d'administration de l'AIINB tient une réunion extraordinaire en décembre pour examiner les possibilités qui permettraient d'améliorer le succès des infirmières et infirmiers diplômés.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements ou organiser une entrevue :  
Jennifer Whitehead, chef, communications et relations gouvernementales  
Tél. : 506-459-2852 ou courriel : [jwhitehead@aiinb.nb.ca](mailto:jwhitehead@aiinb.nb.ca)

(2)

